

Territoire d'intervention

Communauté Professionnelle Territoriale
de Santé (CPTS) Littoral Vendéen



AVRILLE
BREM SUR MER
BRETIGNOLLES SUR MER
GROSBREUIL
JARD SUR MER
LA CHAIZE GIRAUD
LANDEVIELLE
LE BERNARD
LES ACHARDS
LES SABLES D'OLONNE
L'ILE D'OLONNE
LONGEVILLE SUR MER
POIROUX
ST HILAIRE LA FORET
ST JULIEN DES LANDES
ST MATHURIN
ST VINCENT SUR JARD
STE FOY
TALMONT SAINT HILAIRE
VAIRE

Informations pratiques

L'équipe :

- Médecin responsable : Dr Marine GEGU
- Infirmière : Marie ROCHETEAU
- Ergothérapeute : Anne TRIGODET
- Assistante sociale

Contact :

CENTRE HOSPITALIER CÔTE DE LUMIÈRE
4 rue Jacques Monod – Olonne sur mer
85340 LES SABLES D'OLONNE

Du lundi au Vendredi
de 9h00 à 18h00

Infirmière : 02.51.21.88.73

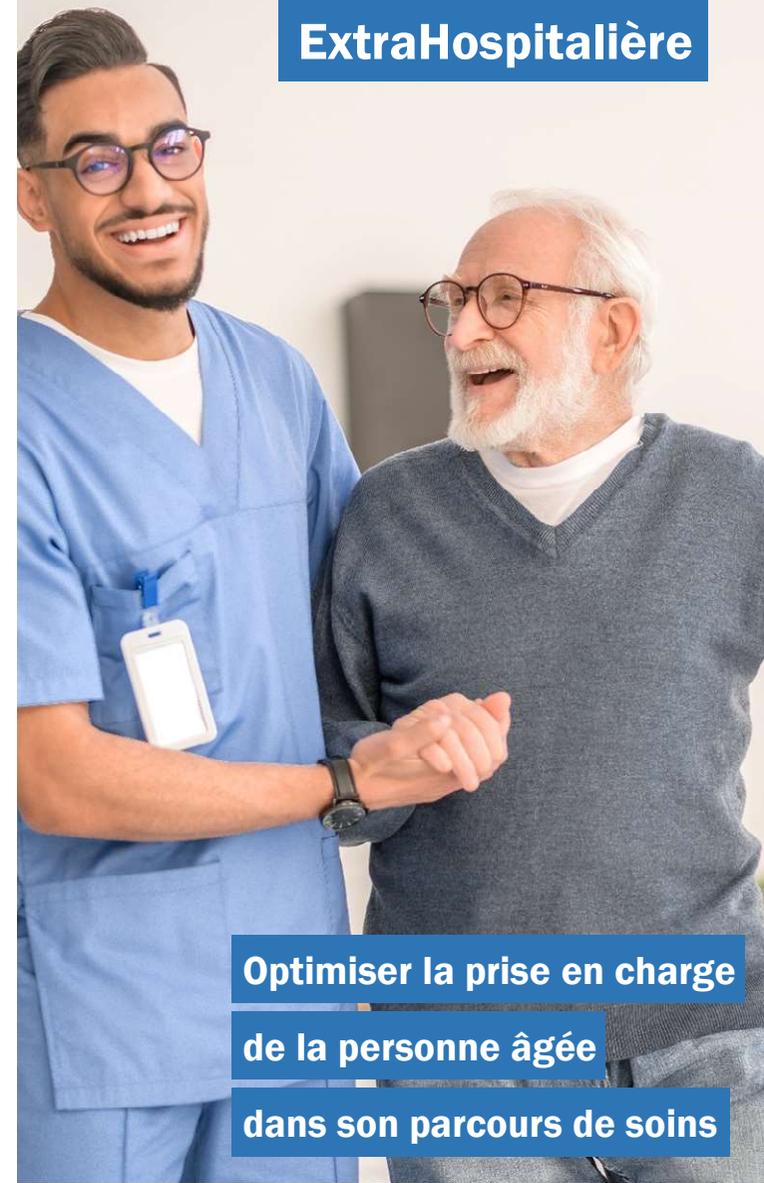
Médecin : 02.51.21.83.28

E. mail : emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr



Equipe Mobile de Gériatrie

ExtraHospitalière



Optimiser la prise en charge
de la personne âgée
dans son parcours de soins



Equipe Mobile de Gériatrie ExtraHospitalière

L'Equipe Mobile de Gériatrie ExtraHospitalière du Centre Hospitalier Côte de Lumière est une équipe pluridisciplinaire qui intervient au sein des établissements médico-sociaux, pour les patients âgés de plus de 75 ans, sur le territoire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Vendée Littoral



Qui peut solliciter l'EMG ExtraHospitalière ?

Le médecin traitant, le médecin coordonnateur, tout professionnel de santé intervenant auprès du patient.

Vous souhaitez solliciter notre EMG ExtraHospitalière ?

Complétez la fiche de demande d'intervention mise à disposition dans les établissements et nous l'adresser par mail (emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr) ; ou prenez contact auprès de l'infirmière au [02.51.21.88.73](tel:02.51.21.88.73) ou du médecin au [02.51.21.83.28](tel:02.51.21.83.28).

Les actions

- Evaluation des fragilités gériatriques
- Orientation du patient dans la filière gériatrique
- Conseils diagnostics et thérapeutiques
- Evaluation sociale et coordination avec les partenaires
- Formation des professionnels
- Bilan par l'ergothérapeute (adaptation de l'environnement, prescription de matériel...)

Les objectifs

- ➔ Apporter une expertise gériatrique pluriprofessionnelle (médecin, infirmière, assistante sociale, ergothérapeute) afin de prévenir la perte d'autonomie, repérer la fragilité, favoriser le maintien à domicile et **limiter le recours aux urgences**.
- ➔ Faciliter l'accès des personnes les plus fragiles à l'offre de soin la plus adaptée.
- ➔ Proposer un suivi auprès des équipes, des patients rencontrés ou de leur famille.